



ASSOCIATION
Henri Pézerat
Travail • Santé • Environnement

[HTTP://WWW.ASSO-HENRI-PEZERAT.ORG/](http://www.asso-henri-pezerat.org/)

COMITÉ AMIANTE PRÉVENIR ET RÉPARER
CAPER AUVERGNE

ASSOCIATION
DE LUTTE CONTRE L'AMIANTE
BAN ASBESTOS FRANCE



[HTTP://WWW.BAN-ASBESTOS-FRANCE.COM](http://www.ban-asbestos-france.com)

**Association des
malades de la chimie
AMC**

<http://www.asso-henri-pezerat.org/liens/amc/>



<http://www.afvs.net/>

Rencontre avec Madame Cécile Duflot Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement

Communiqué de presse, 8 octobre 2012

Lors de l'échange de courriers entre Cécile Duflot et Annie Thébaud-Mony, à propos du refus de la légion d'honneur par cette dernière (<http://www.territoires.gouv.fr/spip.php?article113>), en août dernier, Madame la ministre de l'égalité des territoires et du logement avait proposé une rencontre. Ce lundi 8 octobre, Madame Duflot a reçu Annie Thébaud-Mony et une délégation de représentants de différentes associations solidaires de l'association Henri Pézerat dans les luttes pour la santé en rapport avec le travail et l'environnement.

Tout d'abord, Annie Thébaud-Mony a évoqué les problèmes de la recherche, soulignant les difficultés rencontrées par les chercheurs indépendants de l'industrie, dans le développement de travaux répondant à l'urgence des besoins dans le champ professionnel ou environnemental. Madame Duflot a interrogé Annie Thébaud-Mony sur les registres de cancer. « *Compte tenu de la gravité de l'épidémie de cancer – l'incidence est passé de 150 000 à 365 000 nouveaux cas par an entre le début des années 1980 et 2008 - a répondu celle-ci, la création de registres départementaux de tous les nouveaux cas de cancer devrait devenir une priorité de la recherche en santé publique. Ces registres - standardisés et coordonnés au niveau national – devraient obligatoirement comporter la reconstitution du parcours professionnel et de l'histoire résidentielle de chaque patient à des fins d'identification des expositions professionnelles et environnementales aux cancérogènes, permettant ainsi de construire progressivement une cartographie des sites et postes de travail à risques en vue de l'élaboration de stratégies de prévention* ». L'enquête permanente menée par le Groupement d'Intérêt Scientifique sur les Cancers d'origine Professionnelle (GIS COP 93) à l'université Paris 13, constitue une expérience susceptible de faire école.

Un état des lieux et des propositions, sous la forme de fiches ont été présentés et remis par les militants à Madame Cécile Duflot (voir sur les sites Web : <http://www.asso-henri-pezerat.org/>, <http://www.afvs.net/>, <http://www.ban-asbestos-france.com/>). Ils portent en particulier sur les thèmes suivants :

- La gestion de la contamination par le plomb et l'amiante, qu'il s'agisse des logements, de tout immeuble public ou privé, des terrains, des toits, des sols, etc...;
- la mise en oeuvre du droit au suivi post-exposition et post-professionnel, pour les travailleurs et les populations (y compris les enfants) ayant subi une contamination à une substance toxique ;
- l'interdiction de la sous-traitance sur les sites Seveso (cf AZF) et nucléaire, ainsi que pour toute activité exposant à des substances toxiques, en particulier les cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction ;
- la modification du code pénal intégrant la notion de « crimes industriels ».

Madame Cécile Duflot a écouté attentivement Annie Thébaud-Mony et ses collègues, en particulier sur les dossiers la concernant. Par ailleurs elle envisage d'informer les ministres concernés, Madame Marisol Touraine, ministre de la santé, et Madame Christiane Taubira, ministre de la justice, des propositions que nous lui avons soumises et qui les concernent.

Contacts : Annie Thébaud-Mony, 06 76 41 83 46, Christian Micaud (AMC) : 06 30 83 29 81, Morgan Pinoteau (AFVS) : 09 53 27 25 45